

Monsieur Le Président de la Commission d'enquête
Mesdames, Messieurs les commissaires enquêteurs

OBJET : enquête publique relative au PLUI-H – secteur Perros-Guirec

Je souhaite vous faire part de quelques remarques sur l'évolution de l'urbanisme et du paysage sur Perros-Guirec :

Je constate une urbanisation à outrance d'espaces favorables au maintien de la biodiversité, d'espèces protégés, faisant disparaître des couloirs de végétation, ... cela concerne plus particulièrement les OAP N°22 168-9 Traou Costiou, les OAP 22168-14 et 22168-15 Kroas Lescop Je suis contre le développement de ces ensembles résidentiels.

La conservation des talus, des arbres (+ que centenaires) n'est pas respectée, pour exemple au niveau de l'extension de la résidence des blés d'or, plusieurs arbres (chênes, châtaigniers, noisetiers ...) ont été fortement élagués, voire coupés.

Il est plus qu'urgent de prévoir le changement climatique à Perros-Guirec avec des îlots de fraîcheur qui apporte de l'ombrage, **des espaces verts avec des arbres** et non pas avec des petites fleurs, il faut entre 20 et 40 ans pour qu'un arbre apporte de l'ombrage.

Plusieurs immeubles sont en cours de construction ou en prévision et peuvent répondre suffisamment à la demande d'hébergements saisonniers ou de résidences secondaires et également favoriser la rénovation de l'ancien au vu de la population vieillissante dans les futures années.

En effet, la population à l'année reste stable ou augmente très peu depuis plusieurs années, les tarifs sont souvent inaccessibles pour les jeunes actifs travaillant dans le Trégor, par conséquent tous les terrains des ensembles résidentiels existants ne sont pas encore acquis.

Cette urbanisation globale pose questions également sur la gestion des ressources en eau, le traitement des eaux usées ...

Je suis native de Perros, j'ai toujours vécu à Perros, mes grands parents tenaient une ferme à Perros, travaillaient leur terre avec respect, entretenaient leurs talus et leurs arbres, Je constate avec tristesse que la conservation de terres agricoles et leurs mises en valeur n'est pas une priorité.

En vous remerciant pour l'attention portée à ma requête.